



1	8		0	66	bis
---	---	--	---	----	-----

DÉLIBÉRATION**13 2018 102**

Séance du 22 mai 2018

Y 13 2018 12 Vœu du groupe écologiste du 13^e arrondissement, relatif à l'apposition d'une plaque commémorative ou l'érection d'une sculpture pour contribuer à montrer le rôle important joué par les animaux dans l'effort de guerre

« Considérant la participation active de la Ville de Paris aux nombreuses commémorations organisées en hommage aux victimes de la Grande Guerre ;

Considérant la volonté de la Ville de Paris de contribuer aux cérémonies prévues dans le courant du mois de novembre prochain à l'occasion de l'anniversaire du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 :

Considérant les importants travaux de recherches consacrés à la vie et à la souffrance des animaux durant la Grande Guerre, notamment ceux de l'historien Éric Baratay, spécialiste de cette question (E. Baratay, Bêtes de tranchées, Ed. CNRS, BIBLIS, 2013) ;

Considérant les préoccupations grandissantes des Parisiennes et Parisiens à l'égard de la condition animale ;

Considérant les 11 millions de chevaux, ânes, mulets et les centaines de milliers de chiens et pigeons morts au combat pendant la grande guerre ;

Considérant la réquisition, en France, du quart des chevaux pour les besoins de la guerre ;

Considérant les secours que ces animaux ont apportée aux soldats, les aidant à survivre dans l'enfer de la guerre industrielle et à occuper leur temps ;

Considérant la place particulière donnée par les témoignages des poilus aux animaux utilisés dans la Grande Guerre pour porter, tirer, guetter, secourir ou informer ;

Considérant la reconnaissance de l'armée française en décorant le pigeon Vaillant (matricule 787.15) cité à l'ordre de la Nation pour avoir transporté au travers des fumées toxiques et des tirs ennemis un message important ;

Considérant l'absence, sur le territoire de Paris, capitale de la France, de monument mémoriel élevé en hommage aux animaux de guerre, à la différence de Londres, Bruxelles, Ottawa ou encore Canberra ;

Considérant l'existence de plusieurs lieux parisiens en lien direct avec les animaux de guerre, comme les lieux de réquisitions de chevaux ou les dépôts de remonte ;

Considérant que l'un de ces lieux de réquisition était situé dans le 13^e arrondissement au 56 boulevard Arago;

Le groupe écologiste propose :

La pose d'une plaque commémorative au 56 boulevard Arago, ou l'érection d'une sculpture à la mémoire de ces animaux, rappelant ainsi le rôle important que nombre d'entre eux ont joué dans l'effort de guerre.

Que la Ville de Paris fasse élever, sur son territoire, un mémorial aux animaux de guerre, morts sous le commandement français au cours de l'Histoire, en particulier la Première Guerre Mondiale. »

AVIS DEFAVORABLE est donné au vœu mentionné au visa.

POUR : 9 CONTRE : 22 ABSTENTION : 1

5 élus du groupe écologiste ainsi que Mme ESQIEU, Mme LANG, M.NGO, M.TREMEGE votent pour.

15 élus du groupe socialiste et apparentés, 4 élus du groupe communiste – front de gauche et 2 élus du groupe les républicains ainsi qu'une élue du groupe UDI, votent contre.

Mme LAMBERBOURG s'abstient

REJETE A LA MAJORITE